

14

Le Monument Schœlcher

à HOUILLES (Seine-et-Oise).

L'INAUGURATION. — LES DISCOURS.



PARIS
IMPRIMERIE PANVERT
7 & 9, Rue des Fossés-Saint-Jacques

—
1904

602,97

Manioc
B. 92
non
1907

Le Monument Schœlcher

à HOUILLES (Seine-et-Oise).

L'INAUGURATION. — LES DISCOURS.



60297

PARIS
IMPRIMERIE PANVERT
7 & 9, Rue des Fossés-Saint-Jacques

—
1904

AVANT-PROPOS

VICTOR SCHOELCHER, qui a occupé une si grande place dans l'histoire coloniale du dernier siècle, a reçu, de son vivant, des témoignages publics de la reconnaissance de nos compatriotes d'outre-mer pour son infatigable dévouement à leurs intérêts.

Plusieurs de nos colonies avaient placé son buste dans les salles de délibérations de leurs Conseils généraux et de leurs assemblées communales. A la Guadeloupe, son nom avait été donné à une voie publique ; à la Martinique, c'était une commune qui avait obtenu de prendre le nom de Schœlcher. Enfin, aux Antilles et à la Guyane, sa fête était annuellement célébrée par des réunions organisées avec le concours des municipalités.

A Paris, l'illustre abolitionniste avait été également l'objet de manifestations touchantes.

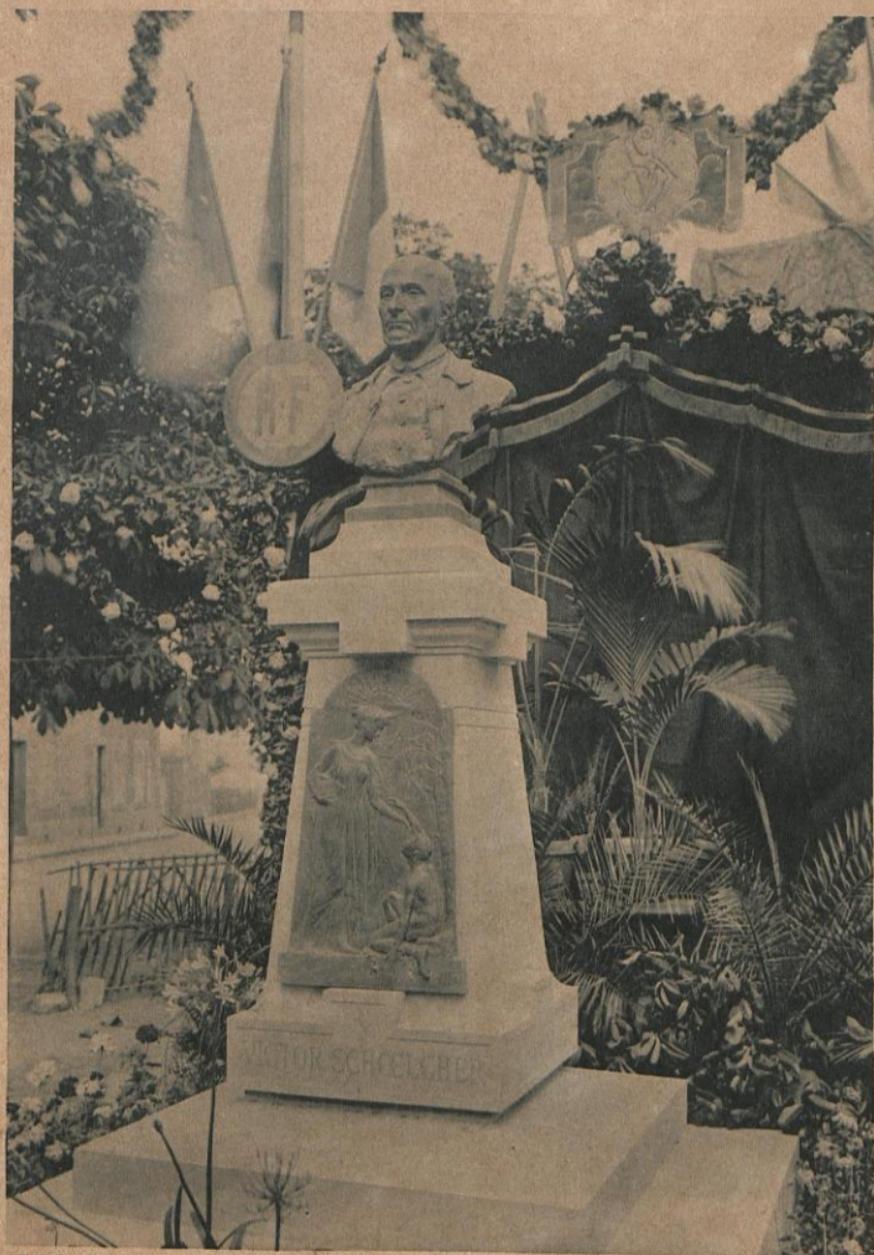
Des banquets commémoratifs du grand acte de l'émancipation réunissaient annuellement autour de lui les divers membres de la famille coloniale présents à Paris. D'autre part, — lors d'une cérémonie qui fut officiellement organisée dans la capitale, à l'un des anniversaires du Deux Décembre 1851, le proscrit de l'Empire avait été l'objet d'une véritable ovation.

A son décès, son nom fut donné à l'une des rues de Paris et aussi à l'une des avenues de la ville de Houilles, où il a vécu ses dernières années et où il est décédé.

A la Martinique, à la Guadeloupe et à la Guyane française, les Conseils généraux décidèrent que sa statue serait érigée sur l'une des places publiques, au chef-lieu de la colonie.

Mais aucun monument n'avait encore été élevé, dans sa patrie, à ce grand citoyen.

C'est pour réparer cet oubli qu'un Comité s'est constitué



REGNIER, PHOT.

HÉLIO E. LE DELEY, PARIS

HOUILLES — MONUMENT SCHŒLCHER
Inauguration - Juillet 1904

C'est à l'entrée de Houilles, à proximité de la route départementale sur Paris, et à quelques mètres de la villa (1), où mourut Schœleher que s'élève le monument. Il se compose d'un monolithe quadrangulaire surmonté du buste en bronze de l'ancien Sous Secrétaire d'État et reposant sur un double socle, le tout d'une hauteur de 3^m50, avec une assise superficielle de 2^m30 carrés.

Sur la face antérieure repose un haut relief également en bronze, représentant la France laurée qui relève un esclave dont elle vient de briser les fers :

Au-dessous, la pyramide porte cette inscription :

A

VICTOR SCHOELCHER

Sur les trois autres faces sont gravées les inscriptions commémoratives ci-après :

Face latérale droite :

*Sous-Secrétaire d'Etat de la Marine
et des Colonies, 1848.*

*Membre de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée
législative, 1848-1851.*

*Représentant du peuple à l'Assemblée nationale, 1871.
Sénateur inamovible, 1875.*

Face latérale gauche :

Abolition de l'esclavage.

*Décret du Gouvernement provisoire de la République.
27 avril 1848.*

Face postérieure :

*Centenaire de V. Schœlcher.
4 juillet 1904.*

Monument érigé par souscription publique

(1) Sur cette villa est apposée une plaque de marbre noir indiquant que Schœlcher y est décédé le 25 décembre 1903.

L'architecte du monument est M. Jules Lecaron. — Quant au buste, il est, ainsi que le haut relief, l'œuvre de Mme Seymour, statuaire, dont on connaît un autre buste d'une ressemblance frappante, celui du Président Jules Grévy. L'artiste a fait revivre la figure si caractéristique de Schœlcher, dans ses dernières années.

L'ensemble est d'un très-heureux effet.

M. Kieffer, Maire de Houilles, entouré de son Conseil municipal, s'était, à trois heures, rendu à la gare, attendant l'arrivée du train qui devait amener le Ministre de la Marine et les personnages officiels qui l'accompagnaient. Sur le quai de la gare se trouvaient également M. Poirson, préfet de Seine-et-Oise, M. Gally, Conseiller général du canton d'Argenteuil, et les Membres du Comité d'érection du monument.

A trois heures et demie, M. Camille Pelletan descendait du train, suivi de M. le contre-amiral Campion, chef d'état-major général de la marine et du lieutenant de vaisseau Salaun. En descendaient également MM. Barberet, délégué du président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, Bousquet, représentant le Ministre des Colonies, Auzouy, représentant le Ministre des Affaires étrangères, le représentant du Ministre de l'Instruction publique, MM. Cicéron, Sénateur de la Guadeloupe, Gerville-Réache, Vice-président de la Chambre des Députés et président du Comité du monument, Maurice Berteaux, député de la circonscription, Ursleur, député de la Guyane, Brunet, député de la Réunion et M. Herbette, conseiller d'État.

Le Ministre et sa suite sont reçus par M. le Maire de Houilles qui leur souhaite une cordiale bienvenue.

La musique militaire joue la *Marseillaise* et le cortège se forme immédiatement pour se rendre à la mairie où doivent avoir lieu les présentations ordinaires; il est précédé par les gendarmes, les sapeurs-pompiers, la musique militaire et la fanfare de la ville. La foule nombreuse qui se presse sur son passage dans les rues pavoisées et décorées, fait au Ministre

de la Marine et à son entourage, une réception des plus enthousiastes.

Les présentations terminées, le cortège se reforme pour se rendre à la place où devait avoir lieu l'inauguration du monument, et qui était superbement décorée. Par la profusion de fleurs et de trophées de drapeaux dont elle avait été ornée, cette place offrait un coup d'œil féérique.

Une estrade d'honneur y avait été dressée à proximité du monument. — Le Ministre y a pris place ainsi que les personnages officiels dont il était accompagné et auxquels s'étaient joints les présidents des diverses sociétés locales qui s'étaient rendus à la gare pour l'acclamer et lui faire cortège.

A l'arrivée de M. Camille Pelletan, la musique militaire exécute *la Marseillaise*; les voiles qui recouvraient le monument sont enlevés et des applaudissements saluent l'apparition du buste de Schœlcher.

Les discours commencent aussitôt. Tous vont retracer la vie de l'homme de bien qui, après avoir fait proclamer l'abolition de l'esclavage, se consacra tout entier à l'amélioration du sort des malheureux et qui passa dans l'exil tout le temps que dura l'Empire.

M. Gerville-Réache prend le premier la parole pour remettre le monument à la ville de Houilles. Nous reproduisons ci-après le texte de son discours :

Monsieur le Ministre,
Mesdames,
Messieurs,

Il y a eu 10 ans, au mois de décembre dernier, que, l'âme brisée de la plus profonde douleur, j'avais l'honneur de conduire le deuil de Victor Schœlcher, auquel j'étais attaché par les liens de la plus vive reconnaissance et de la plus profonde vénération.

Le grand citoyen, que j'accompagnais à sa dernière demeure, n'avait pas cessé, au cours de sa longue existence, d'avoir pour règle

de conduite la pratique rigoureuse des principes de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont l'essence du dogme républicain. Mais, comme l'a dit un de ses biographes, des trois mots dont se compose cette devise, la fraternité fut toujours pour lui le plus grand et le plus beau. C'est ainsi qu'il s'est fait le défenseur des déshérités de toutes les classes, de toutes les races ; mais le plus grand acte auquel il ait consacré sa vie est l'émancipation de la race noire, et l'histoire est là pour attester le rôle prépondérant qui lui revient dans le grand acte de l'abolition de l'esclavage aux colonies françaises en 1848.

La carrière de Schœlcher a été celle d'un apôtre d'humanité et de démocratie. Elle s'est traduite en revendications au nom de la justice et du droit. Elle s'est signalée par des œuvres humanitaires dont il a poursuivi la réalisation et auxquelles son nom demeurera à jamais attaché.

Après avoir fait décréter l'émancipation immédiate des esclaves, il ne considéra pas sa tâche comme terminée. Il prit, pour ainsi dire, la direction morale de ces émancipés qui, du jour au lendemain, avaient été rendus les égaux de leurs maîtres, et il dota chacune de nos colonies d'ateliers publics, d'hospices, de maisons de charité, de caisses d'épargne et d'écoles de toute nature. Il les dota plus tard des principales conquêtes politiques et sociales de la République.

Combien parmi les hommes distingués qui brillent dans la science, dans les arts ou qui s'enrichissent dans l'industrie, pour ne parler que de ceux-là, doivent moralement à Schœlcher ce qu'ils sont aujourd'hui.

« Schœlcher », a dit M. Legouvé, « a eu le cœur ouvert sur toutes » les questions sociales et, dès qu'il s'agissait d'une de ses nobles » entreprises contre la misère, l'ignorance et le vice, qui sont les » fléaux de la société moderne, Schœlcher s'y enrôlait au cri de » *L'humanité le veut.* »

Alors qu'il n'avait pas encore achevé l'étude de l'esclavage, il a pu croire que cette institution inhumaine et anti-sociale admettait des transformations successives. Mais, quand il eut parcouru les pays et les colonies à esclaves, il s'empessa d'écrire : « On ne peut pas plus réglementer l'esclavage que l'assassinat. »

Moins de huit ans plus tard, il rédigeait les beaux décrets de 1848 où il était dit :

« Au nom du peuple français !

» Le Gouvernement provisoire de la République,

» Considérant que nulle terre française ne peut plus
» porter d'esclaves ;

.....
» Considérant que l'esclavage est un attentat contre la
dignité humaine ;

» L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colo-
» nies et possessions françaises, deux mois après la promul-
» gation du présent décret dans chacune d'elles. »

L'abolitioniste n'avait pas perdu de vue qu'un si grand acte comportait des mesures de sage et prévoyante exécution. Il les compléta par des décrets organisant aux colonies la protection des vieillards, des infirmes, des orphelins, l'instruction publique, la fête annuelle du travail et les banques destinées à aider les anciens maîtres si justement expropriés.

L'œuvre émancipatrice de Schœlcher a jeté dans une sorte de pénombre toute son action philanthropique pourtant si considérable. A peine se souvient-on de ses luttes contre la peine de mort, de ses efforts pour la protection de l'enfance, du fait que nous lui devons la suppression des peines corporelles dans la marine, les wagons couverts et chauffés pour la troisième classe dans les chemins de fer...

Les admirateurs de Schœlcher ne dédaignent pas de rappeler ces batailles et ces conquêtes qui suffiraient à elles seules pour mettre hors de pair la mémoire de ce grand homme de bien.

Schœlcher fut aussi un grand citoyen. Il a conté lui-même dans son livre « *Le Crime du 2 Décembre* » la journée héroïque où, défenseur du droit, il n'hésita pas à présenter sa poitrine aux baïonnettes des hommes du Coup d'État. Il était avec Baudin, Brukner, Deflotte, Dulac, Maigne et Malardier sur la barricade du faubourg St-Antoine où les représentants du peuple essayèrent d'opposer la légalité à la violation du droit.

Victor Hugo, dans une page immortelle de l'« *Histoire d'un Crime* » a fait le récit de cette journée historique :

« Sept représentants du peuple, sans autre arme que leurs échar-
» pes, c'est-à-dire majestueusement revêtus de la loi et du droit, s'a-
» vancèrent dans la rue, hors de la barricade et marchèrent droit aux
» soldats qui les attendaient le fusil en joue.

.....

» En voyant approcher les sept représentants, les soldats et les officiers eurent un moment de stupeur. Cependant le capitaine fit signe aux représentants d'arrêter.

» Ils s'arrêtèrent en effet et Schœlcher dit d'une voix grave :

» Soldats ! nous sommes les représentants du peuple souverain, nous sommes vos représentants, nous sommes les élus du Suffrage Universel ; au nom de la Constitution, au nom du Suffrage Universel, au nom de la République, nous qui sommes l'Assemblée nationale, nous qui sommes la loi, nous vous ordonnons de vous joindre à nous, nous vous sommons de nous obéir. Vos chefs, c'est nous. L'armée appartient au peuple et les représentants du peuple sont les chefs de l'armée. Soldats ! Louis Bonaparte viole la Constitution, nous l'avons mis hors la loi. Obéissez-nous.

» L'officier qui commandait, un capitaine nommé Petit, ne le laissa pas achever.

» Messieurs, dit-il, j'ai des ordres, je suis du peuple, je suis républicain comme vous, mais je ne suis qu'un instrument.

» Vous connaissez la Constitution, dit Schœlcher.

» Je ne connais que ma consigne.

» Il y a une consigne au dessus de toutes les consignes, reprit Schœlcher ; ce qui oblige le soldat comme le citoyen, c'est la loi. »

La barricade fut emportée et Baudin y trouva la mort.

Schœlcher paya son énergique protestation de 19 années d'exil. Il avait refusé de bénéficier des amnisties de 1859 et de 1869. Il ne rentra en France que pour venir, au lendemain de Sedan, proclamer la déchéance de Napoléon III, pour défendre la France et organiser la République.

Il commanda la légion d'artillerie de la garde nationale jusqu'à la capitulation de Paris. Les volontaires, l'ayant à leur tête, occupèrent le plateau d'Avron sous une pluie de mitraille.

Quand la paix fut faite, il connut d'autres dangers. Il avait voulu s'interposer entre les soldats de Versailles et ceux de la Commune. Il fut jeté en prison par la Commune et menacé d'avoir le sort des généraux Le Comte et Clément Thomas. Après trois jours d'incarcération, il fut remis en liberté ; la Commune n'osa pas fusiller l'homme qui avait été l'un des derniers défenseurs de la République contre les entreprises criminelles de Louis-Napoléon.

Le portrait de Schœlcher n'a pas que ces lignes graves et austères. Cette noble figure a plus d'un aspect souriant. Schœlcher était

un artiste tout aussi épris du beau que du bien et du vrai. Il avait été critique d'art ; il sentait vivement la musique qu'il interprétait avec élégance. Il a légué de fort belles collections à divers musées de France et des Colonies et il a beaucoup écrit sur des sujets d'art pur.

Schœlcher a été un homme tout d'une pièce, depuis sa plus tendre jeunesse. Il n'a composé qu'une fois dans sa vie avec la vérité, c'est le jour où, évitant les sbires de Louis-Napoléon, il sortit de France, lui libre-penseur, revêtu d'une soutane de curé. Autrement, il n'a jamais transigé ni avec sa conscience, ni avec ses principes.

Un jour étant encore tout jeune, il revenait de Belgique avec sa mère. Celle-ci s'était approvisionnée de dentelles et pensait les faire entrer indemnes de droits. Elle avait déjà dit aux douaniers « rien à déclarer », quand Schœlcher prenant la parole, dit à son tour : « Madame a oublié les dentelles qu'elle apporte de Malines ». C'est le même homme qui, entendant un sénateur affirmer à la tribune qu'il n'y avait pas de véritable athée, lui fit cette réponse : « En voici un ». Mais un de ses collègues, qui le connaissait à merveille, répliqua : « C'est un athée qui fait penser à Dieu ».

Voilà, MM., les grands traits de l'homme à qui nous avons résolu d'élever un monument commémoratif dans la ville de Houilles, où il est décédé le 25 décembre 1893.

Un comité composé de MM. Lockroy, Berteaux, Etienne, Cicéron, Knight, Brunet, Clément, Ursleur, Herbet, Beurdeley, Faucon, P. Launay, Georges Hugo, P. Domère, Gustave Mancel et Gerville-Réache s'est formé à cet effet.

L'âme de ce Comité a été M. Faucon, sous-directeur honoraire au Ministère de la Marine. Témoin des efforts répétés et continus qu'il a faits pour conduire l'entreprise au succès, je suis heureux de lui adresser le juste hommage et les sincères remerciements qu'il mérite.

Nous avons trouvé une artiste, Mme Syamour, la fille de deux amis de Schœlcher, qui a généreusement facilité l'œuvre du Comité, en s'offrant à la réaliser avec les plus modiques ressources,

Elle a été secondée par un architecte, M. Lecaron, qui a rivalisé avec elle de désintéressement.

Le Comité leur adresse à tous deux ses remerciements et l'expression de sa gratitude.

Nos souscripteurs ont fait le reste ; et, parmi eux, nous ne pouvons passer sous silence M. le Président de la République, M. le Président

de la République d'Haïti, M. le Président du Sénat, MM. les Ministres de l'Intérieur, de la Marine, de l'Instruction publique, des Colonies, et Mme Arnaud (de l'Ariège). Nous leur exprimons toute notre gratitude.

Nous remercions chaleureusement M. le Ministre de la Marine d'avoir bien voulu accepter de présider à l'inauguration du monument consacré à la mémoire de notre illustre et vénéré ami, l'un de ses prédécesseurs. Nous remercions également M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur. MM. les Ministres des Colonies, des Affaires Étrangères, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de s'être fait représenter à cette fête commémorative; nous saluons enfin avec une vive satisfaction la présence de M. le Préfet de Police et de M. le Préfet de Seine-et-Oise.

Notre tâche est achevée, nous avons conduit à bonne fin notre entreprise. Nous remettons le monument à la garde et à la protection de la ville de Houilles et de sa municipalité. Nous sommes convaincus que cette cité si républicaine saura garder saine et sauve l'image du grand républicain. Nous la remercions d'avoir accepté notre offre et de nous avoir donné un fort bel emplacement pour l'érection du monument.

Après M. Gerville-Réache, M. Kieffer, Maire de Houilles, se lève pour remercier le Comité du don fait à la Commune; il s'exprime ainsi :

Monsieur le Ministre,
Mesdames,
Messieurs,

Au nom de la Commune de Houilles, j'accepte ce monument élevé à la mémoire de Victor Schœlcher.

En prenant possession de cette œuvre, destinée à perpétuer le souvenir d'un des apôtres de la liberté et de l'égalité des races humaines, je prends l'engagement, au nom de mes concitoyens, de veiller pieusement à son entretien.

Interprète des sentiments de tous les habitants de la Commune, je veux exprimer notre sincère reconnaissance au Président du Comité d'érection, M. Gerville-Réache, Vice-président de la Chambre des Députés, au Vice-président, M. Maurice Berteaux, député de la circonscription et à MM. les Membres du Comité.

Le précieux cadeau qu'ils offrent à notre Commune rappellera à nous et à nos enfants que Victor Schœlcher a consacré ici-bas une longue carrière à l'amélioration de la cause de l'humanité.

Il nous rappellera aussi que l'œuvre accomplie par Victor Schœlcher est de celles qui justifient l'adoption de notre belle devise républicaine,

Liberté, Égalité, Fraternité.

M. Bousquet, Directeur du Cabinet et Secrétaire général du Ministère des Colonies, délégué par M. Doumergue, retrace ensuite, avec sa haute compétence et dans les termes suivants, l'œuvre coloniale de Schœlcher :

Monsieur le Ministre,
Mesdames,
Messieurs,

Le Ministre des Colonies, empêché, a bien voulu me faire l'honneur de me déléguer pour assister à cette belle cérémonie.

Schœlcher a aboli l'esclavage et contribué à fonder la République.

C'est vous dire combien M. Gaston Doumergue eût été heureux de venir aujourd'hui au milieu de vous, pour honorer la mémoire de celui dont le nom est si cher aux enfants de nos colonies, ainsi qu'à tous les français qui voient dans notre expansion coloniale une façon de répandre dans le monde nos idées de justice et de fraternité.

Je ne reviendrai pas sur la biographie de Schœlcher que vous connaissez tous et que vous venez d'entendre par la bouche si éloquente de M. Gerville-Réache. D'autres orateurs plus qualifiés que moi, vous diront sa vie politique et parlementaire, vous parleront des belles collections de livres rares et d'objets curieux et exotiques que Schœlcher — au milieu de ses préoccupations et de ses luttes journalières — eut le goût et le temps de réunir et qu'il légua si généreusement à nos musées et à nos bibliothèques.

Je me contenterai de rappeler que Schœlcher ne s'en tint pas à l'abolition pure et simple de l'esclavage dans nos colonies, mais qu'il travailla sans cesse, par sa parole et ses écrits, à leur prospérité économique, ainsi qu'à l'émancipation, sous toutes ses formes, du corps et de l'esprit de ceux dont il avait pris si énergiquement la défense.

En 1842, il écrivait déjà : Émancipation des noirs, tel est notre

premier vœu; Prospérité des Colonies, tel est notre second vœu. Nous demandons l'une au nom de l'humanité, l'autre au nom de la nationalité, « toutes deux au nom de la Justice. »

Et pendant plus d'un demi-siècle, jusqu'à sa mort, Schœlcher, fidèle à ce programme; chercha à réaliser les vœux que son noble cœur avait conçus et que son intelligence avait si clairement énoncés.

Il eut le rare bonheur d'obtenir en 1848, c'est-à-dire six ans à peine après avoir écrit les lignes que je viens de rappeler, la réalisation du premier de ses vœux. Et pendant le reste de sa vie qui fut longue, il combattit pour la réalisation du second.

Un jour, c'est pour la liberté de la Presse qu'il combat et qu'il écrit : « Il n'y aura pas de paix aux Colonies, tant qu'un parti n'aura » pas le droit de publier sa pensée, ni celui d'en appeler à l'opinion » publique, seul juge souverain ! »

Le lendemain, c'est l'enseignement laïque aux colonies qu'il encourage et qu'il défend; c'est la réglementation du travail dans nos possessions d'outre-mer qui le préoccupe.

Les questions économiques ne lui échappent pas davantage. Il étudie la crise sucrière et la culture de la canne; et ses rapports sur l'immigration pourraient encore, à l'heure actuelle, être utilement consultés par ceux que l'avenir de certaines de nos colonies intéresse.

Il veut les colonies prospères; mais, avec leur prospérité matérielle, il cherche toujours à assurer le triomphe du droit, de la justice, de l'égalité et de la concorde de toutes les races dans la France d'outre-mer.

Aussi, un homme éminent a-t-il pu écrire, et permettez-moi de répéter avec lui, que Schœlcher fut, avant tout, une conscience.

Permettez-moi de dire aussi, combien la ville de Houilles s'est honorée en perpétuant en France, par le monument que vous inaugurez aujourd'hui, le souvenir d'un si grand cœur.

Puis, c'est M. Maurice Berteaux, Député de la circonscription et Vice-Président du Comité d'initiative qui prend la parole.

Il rappelle tout d'abord l'accueil enthousiaste que la ville de Houilles et ses habitants ont fait, l'an dernier, au général André, au ministre républicain de la guerre, et il remercie ses concitoyens et

ses concitoyennes des acclamations qui, en la personne de M. Camille Pelletan, du ministre républicain de la marine, saluent le gouvernement de la République et son chef respecté M. Emile Loubet.

Il dit son embarras, après les discours qu'on vient d'entendre, de célébrer à son tour la mémoire du grand homme de bien que fut Victor Schœlcher ; mais, se rappelant la grandeur de cette existence si noble et si bien remplie, il en parlera avec son cœur, sûr de trouver un écho dans le cœur de ceux qui l'écoutent.

« Victor Schœlcher, dit M. Berteaux, était jeune, il était riche : il » aurait pu, comme tant d'autres, profiter des plaisirs de son âge et » jouer d'une existence agréable et luxueuse ; mais il avait un idéal haut » placé, noble et généreux entre tous, auquel il préféra consacrer sa » vie tout entière. Cet idéal c'était la liberté humaine.

« Au prix de difficultés sans nombre, au travers des plus pénibles » sacrifices, il réussit à l'atteindre et à le réaliser. »

Et ici, en quelques phrases rapides, M. Berteaux rappelle le premier voyage de Schœlcher aux Antilles. Il souffre des maux épouvantables que l'esclavage déchaîne sur nos frères noirs, et, dans ses premières illusions, il rêve de réformer et d'humaniser l'esclavage. Mais Schœlcher ne s'attarda pas longtemps à cette conception irréalisable, et, comme le rappelait un des orateurs précédents, il arrive bientôt à proclamer qu'on ne peut pas plus réglementer humainement l'esclavage que l'assassinat.

Vient alors le deuxième voyage de Schœlcher aux Antilles ; c'était un acte de courage de la part d'un abolitionniste déclaré. Il n'en fut pas moins généralement bien reçu ; c'est que, sans rien cacher de ses profondes convictions, il s'en prenait bien plus aux choses qu'aux hommes et que sa noble et grande bonté forçait l'admiration de ceux-là mêmes dont il menaçait ouvertement les sentiments.

Rien n'est à cet égard plus significatif que la préface par laquelle il dédia aux colons qui l'avaient reçu son livre sur l'abolition de l'esclavage :

« Vous connaissiez mes principes, écrit-il, et quoique vous regardiez comme vos ennemis ceux qui les professent, partout vous m'avez ouvert vos portes. Vous avez tendu la main au voyageur abolitionniste. . .

» C'est pourquoi je vous adresse ce livre... Jamais je ne déposerai » ma haine contre l'esclavage ; mais je veux que l'on sache que je » vous suis attaché par ces liens de grave fraternité qui, aux belles

» époques de l'antiquité grecque et romaine, unissait l'hôte à son hôte.

» J'aime vos esclaves parce qu'ils souffrent. Je vous aime parce que vous avez été bons et généreux pour moi...

» Je vous garde affection, quoique vous soyez maîtres, parce qu'il n'y a que cela de mauvais en vous... »

Mais pendant que Schœlcher poursuivait ainsi avec cette ténacité sereine l'abolition de l'esclavage et travaillait aussi à affranchir la France, elle poursuivait l'avènement de la République.

Et M. Berteaux, poursuivant son émouvante improvisation, nous montre Schœlcher, vers la fin du gouvernement de Charles X, s'affiliant à la loge les Amis de la Vérité, une de celles dont sortit la Révolution de 1830; et, lorsque la monarchie de Juillet eut confisqué à son profit un mouvement libérateur qui avait pour but le retour de la République, poursuivant par tous les moyens de propagande et d'action une opposition incessante au gouvernement de Louis-Philippe, menant de front son agitation féconde pour l'abolition de l'esclavage et la fondation de la liberté républicaine.

Puis c'est le triomphe; la Révolution de février 1848. Schœlcher appelé par Arago, ministre de la marine, au Sous-Secrétariat de ce ministère, donnant, dès le 3 mars, à l'humanité et à la France ce beau décret qui commence par ses mots: « Considérant que nulle terre française ne peut porter d'esclaves... » C'est la République, gouvernement légal du pays; c'est l'esclavage aboli sur toute terre française.

Mais, après les jours de joie pure et noble, viennent de nouveau les jours sombres de douleur et d'épreuve, et M. Berteaux rappelle le crime de Louis-Napoléon Bonaparte, la nuit de Décembre, le peuple indifférent, trompé par ceux qui avaient tant d'intérêt à exciter ses méfiances contre ses seuls amis, les efforts des représentants républicains du peuple: ils sont, le 8, sur la même barricade, Baudin, Brukner, de Flotte, Dulac, Maigne, Malardier et Schœlcher, tous opposant leurs poitrines aux balles des soldats mis au service du parjure et du crime. Un seul, Baudin, tombant, les autres ayant opposé même courage au service de la République et de la loi. Puis ce sont les 20 années d'exil en Angleterre, l'amnistie par deux fois repoussée, la lutte continuée de par delà les mers, en compagnie de Victor-Hugo!

Il ne rentra en France qu'avec le 4 Septembre et la République; et, bien qu'il eût alors 66 ans, il se mit aussitôt à la disposition du

gouvernement de la Défense nationale pour servir la Patrie en danger.

Il fut d'abord nommé colonel d'état-major de la garde nationale ; mais il lui fallait un rôle encore plus actif : il organisa une légion d'artillerie dont il prit le commandement.

Et en même temps qu'il s'employait ainsi à repousser l'ennemi du dehors, Schœlcher s'efforçait d'assurer la paix intérieure et d'apaiser la lutte entre la Commune et le gouvernement. « Ce qu'il faut retenir de ces faits, citoyens, c'est que l'ardent patriotisme de Schœlcher se conciliait parfaitement avec ses sentiments pacifiques et humanitaires ; et c'est une nouvelle réponse à ceux qui prétendent qu'on ne peut aimer ardemment sa patrie et la paix ; l'exemple de Schœlcher démontre qu'on peut glorieusement servir l'une et l'autre. »

Schœlcher servit ainsi glorieusement la République ; membre de l'Assemblée nationale, puis du Sénat, jusqu'à la fin de ses jours, il lutta pour les idées qu'il servait depuis sa jeunesse.

De ses dernières interventions politiques, M. Berteaux ne veut rappeler que celle-ci qui est d'actualité. Le 2 février 1883, il combattit, au Sénat, le maintien du serment religieux devant les cours et tribunaux et voici en quels termes : « *Je crois, dit-il, que le témoin ou le juré qui prête serment sur son honneur et sa conscience présente plus de garanties que celui qui jure sur une entité à laquelle il ne croit pas. Je prie les membres de la droite de respecter les scrupules matérialistes pour lesquels le serment religieux est une violation de la liberté de conscience.* »

« C'est, ajoute M. Berteaux, la décisive réponse à faire à ceux qui prétendent que la suppression du serment religieux est une atteinte à la liberté des consciences ».

« Citoyens, dit-il encore, tel fut l'homme, le libre-penseur, le philanthrope humanitaire, le patriote ardent, le républicain éprouvé auquel nous dressons aujourd'hui ce monument, confié à notre garde vigilante et que, j'en suis sûr, les générations à venir entoureront du même soin et du même respect, en même temps qu'elles perpétueront le culte que tous les républicains, tous les patriotes, tous les hommes de cœur ont voué à la mémoire de Victor Schœlcher ! »

Enfin, M. Berteaux évoque, dans un saisissant parallèle, l'œuvre libératrice et humanitaire de Schœlcher, comme Sous-Secrétaire d'Etat de la marine, et du Ministre actuel de la marine, Camille Pelletan, qui s'applique sans relâche à améliorer le sort des plus humbles

et des plus déshérités de son administration, des ouvriers des arsenaux, des hommes d'équipage, de tous ceux dont la vie est si rude et les services si grands !

Et c'est, au milieu des applaudissements répétés, dans une longue et chaleureuse ovation de toute l'assistance, que M. Berteaux termine en disant que Schœlcher, ancien Sous-Secrétaire d'Etat de la marine, s'honorerait, s'il eût survécu, d'avoir pour successeur Camille Pelletan, fils de celui qui fut son ami et comme lui un ardent défenseur de la République : Eugène Pelletan.

M. Herbette, Conseiller d'État et l'un des plus intimes amis de Schœlcher, a fait ensuite en termes émus l'éloge des qualités maîtresses qui ont été la règle et l'honneur de la vie du grand philanthrope et qui lui ont valu, dit-il, autant d'affection et de reconnaissance que d'admiration.

Voici le discours de l'honorable Conseiller :

Monsieur le Ministre,
Mesdames,
Messieurs,

— « A UN GRAND HOMME », — telle est l'inscription qui pourrait dominer ce monument. Mais il faudrait ajouter : « A l'homme de conviction et d'action, à l'idéaliste, au grand citoyen philanthrope, humanitaire ».

Qu'il soit permis à un de ses amis particuliers d'exprimer brièvement comment leur est apparu, dans l'ensemble de sa vie, celui qui était si vaillant et si bon, qui a tant lutté, sans pouvoir haïr personne, même ceux qu'il méprisait ou qu'il jugeait en devoir de combattre.

Le jour où, sous la 3^e République, l'immense foule de Paris est allée manifester à la tombe de Baudin, en souvenir de la résistance au coup d'État Napoléonien contre la 2^e République, un groupe de concitoyens s'est rendu à la maison de Schœlcher, rue de la Victoire, apportant une adresse et une couronne civique à celui qui avait protesté, lui aussi, en 1851, sur la barricade de St-Antoine.

Mais il avait marché avec quelques autres, poitrine en avant, vers la troupe, pour l'adjurer de respecter la loi ; et les fusils l'avaient épargné, pour atteindre son collègue, planté avec son écharpe comme un drapeau vivant sur l'amas de pavés. Le fait d'avoir survécu en s'exposant davantage et le courage d'avoir continué si longuement la

bataille contre la dictature ont-ils diminué le mérite du proscrit? Honneur à ceux qui tombent; mais honneur à ceux qui restent debout! Debout est resté Schœlcher jusqu'à 89 ans.

Le 2 Décembre 1893, — dernier anniversaire de cette date pour le vieillard qui allait mourir, avant la fin de l'année, des républicains ses amis personnels, des représentants du Parlement, de l'administration et de la magistrature, de la science et de l'art, de la presse, venaient ici même, à Houilles, dans la maison où s'abritaient les derniers jours du vénéré maître; salut suprême à l'ancêtre encore vivant, qui leur disait avec un doux sourire: « Merci de m'apporter un si beau soleil couchant. »

Avec quelle émotion, poussée jusqu'aux larmes, il accueillait ces témoignages d'attachement! Il voyait sans orgueil luire cette lumière qui ne rayonne vraiment qu'après la vie, la gloire. Avec un poignant attendrissement, il recevait des fleurs des pays qu'il aimait, offertes par des enfants; une inscription gravée en bronze, — un bronze déjà, pour annoncer ceux qui perpétuent ses traits; — enfin un document commémoratif, signé des manifestants et conçu en ces termes:

« Le 2 Décembre.

« A notre cher et vénéré

« Victor Schœlcher.

« Souvenir de citoyens, ses admirateurs et ses amis,
« heureux de lui présenter le témoignage de leur attachement,

« Quarante-deux ans après le 2 Décembre 1851, et

« dans la 24^e année du rétablissement de la République. »

Ces manifestants emportaient, avec la photographie qu'ils venaient de prendre de Schœlcher au milieu d'eux, — son dernier portrait, — les réconfortantes paroles du vieillard, bientôt moribond, dont la lucidité d'intelligence et la chaleur d'âme les avaient tant frappés, dernier effort de la voix et dernier éclat des yeux qui allaient s'éteindre. — « Merci, murmurait-il. Vous me donnez un des plus grands bonheurs et un des plus grands honneurs de ma vie. »

Et il répétait que sa vie était finie, que l'accablement le prenait sans cesse comme après une trop longue marche; que c'était pour le bonheur du pays, sa plus constante préoccupation, qu'il fallait faire des vœux dans cette dernière visite.

C'est encore un pèlerinage de piété civique que vous accomplissez, Messieurs, plus de dix ans après; et il me semble que nous ne nous

trouvons qu'au lendemain. Chaleureux remerciements à ceux qui, en élevant ce monument, nous auront gardé ici Schœlcher ; aux organisateurs de cette solennité consacrée à la reconnaissance et, ce qui vaut mieux encore, à l'affection. Cette solennité n'a pas uniquement le caractère familial et national. Car l'hôte adoptif de Houilles n'était pas seulement un patriote, mais un champion de la liberté universelle, un apôtre de l'humanité.

Ce qu'il ne peut vous dire, ses amis vous le diront : « Merci à tous ! Merci à ceux qui ont donné leur moment de repos à cette réunion, où la mélancolie se mêle à la satisfaction publique. Merci à ceux qui se dérobent à leurs hautes et absorbantes fonctions pour rendre hommage à un absent dans cette suprême absence, la mort ! N'y a-t-il pas quelque douceur, quand on est dans la mêlée, à se rappeler ceux qui y avaient reçu de si rudes coups ? Ne trouve-t-on pas secours et consolation, lorsqu'on doit franchir tant d'étapes du progrès démocratique, à revoir le chemin tracé par les soldats et pionniers d'avant-garde ?

Que de figures pourraient être évoquées autour de celle que voici calme, devant nous, regardant par dessus nos têtes dans les champs du passé ou vers les horizons de l'avenir !

Au premier rang, Victor Hugo, dont l'image était à demeure au-dessus de la place favorite de Schœlcher en sa maison ; — deux compagnons de lutte et camarades d'exil, associés, en des voies si différentes, à la grande tâche humaine, l'un y travaillant en écrits et l'autre en actes ; — tous deux également passionnés et acharnés idéalistes, bien qu'en fréquentes discussions, par exemple, sur les problèmes de l'au-delà, « problèmes platoniques », mais non pas toujours inoffensifs en ce monde ; — tous deux ambitieux de pousser les nations à l'avènement de l'humanité vraie ; haïssant toutes les oppressions et toutes les servitudes, celle de l'ignorance comme celle du despotisme, celle de la misère, celle du mal, mais sans haine et plutôt avec pitié, avec amour pour ses victimes, même coupables. Victor Hugo a plaidé pour les misérables, Schœlcher a essayé de les soulager.

Comment omettre Legouvé, type admirable d'active longévité, jeune de muscles et d'esprit jusqu'à plus d'un siècle, l'ami dont Schœlcher disait : « J'ai deux consciences, la mienne et la sienne. »

Combien d'autres seraient à citer, qui ne sont pas tous biffés de la liste des vivants ! Ils sauvaient Schœlcher de l'isolement, ce ter-

rible isolement de la vieillesse, l'isolement du chêne dans l'ombre duquel pousseront de robustes rejetons.

Quel homme de foi, — tout l'averse du sceptique, — ce combattant dont on a voulu faire un incroyant, un négateur, parce qu'il n'avait pas voulu se laisser imposer les croyances d'autrui ! Foi en ces grandes vérités où certaines gens qui réclament la piété envers leurs Dieux, n'ont voulu voir que de grands mots : « Justice, Fraternité, Bonté ». Car chacun, si convaincu soit-il de ce qui lui tient à cœur, reste l'incrédule et l'impie de quelque autre.

A suivre les opinions, la propagande, les phases de la carrière, les habitudes personnelles de Schœlcher, quelles incessantes affirmations de principe on relève, et, avant tout, la plus difficile, celle du devoir ! Quelle imperturbable confiance dans le bien et dans une logique supérieure des événements qui le fait prévaloir ! N'est-ce pas un des traits communs à ces groupes de républicains du XIX^e siècle, ces précurseurs ou primitifs que n'ont ébranlés ni le malheur, ni les catastrophes, ni la monarchie, ni la dictature, ni l'Empire ? Rappelons-nous les toujours, espérant, peinant, faisant apostolat et bataille, intraitables et impassibles en leurs illusions mêmes. Rappelons-nous les en exil ou dans les prisons, les pontons, les bagnes et les lieux de transportation. Avec quelle assurance de vainqueurs et quelles prédictions de prophètes, ces vaincus, excommuniés de France, protestaient-ils contre le fait brutal, primant le droit et opprimant ses défenseurs !

Non, ils n'admettaient pas le succès de l'iniquité, ni la durée de l'illogique. Les yeux fixés sur l'avenir, ils répétaient : — « Cela ne durera pas ». — Cela, pour l'Empire, a duré 18 ans. Tous les jours, ils attendaient demain. Et c'est un d'eux qui, reprenant sa chaire de professeur après la chute de l'Empire, recommençait ainsi son cours : — « Je vous disais hier... »

Cette ténacité de croyants, cette vision intérieure de la vérité, quelle puissance matérielle ne donnent-elles pas ? Quelles leçons à puiser dans la destinée des héros de la période républicaine militante ! Pour de tels champions et de telles causes, nulle défaite n'existe ou ne subsiste. Toutes sont un acheminement à la réussite.

Raillant Schœlcher avec son air grave et son parler lent, ce visage sans barbe, ce manteau de philosophe, cette longue « lévite » de pasteur qui faisait souvenir aussi de l'ancien élégant comme du doctrinaire ayant tant professé par le fait les théories républicaines,

un adversaire s'écriait : « C'est un prêtre, votre homme ». — « Le prêtre de sa conscience », répondit un ami.

Aussi quel dédain de la dissimulation, des conventions fausses, et de cette hypocrisie qu'on accepte si souvent comme une vertu sociale, au moins dans les relations particulières et dans le langage ! Quelle sincérité redoutable en cet homme toujours prêt à payer de sa personne pour la défense de ses idées et ses jugements. — « Alceste », — l'appelait-on autrefois. Et Alceste témoignait nettement à ceux dont le caractère et la loyauté avaient fléchi, son blâme et son dédain, quelle que fût leur situation.

Les satisfactions d'intérêt le trouvaient indifférent, comme les satisfactions d'amour-propre. Sans se piquer de faire de la philosophie et moins encore des incursions théoriques dans la métaphysique, sans phrases, — (je ne suis pas orateur, disait-il), — il agissait, il agissait pour le bien. Ses écrits, — articles, opuscules et volumes, — comme ses communications, propositions et discours à des assemblées diverses, étaient des actes.

N'est-ce pas un acte et le plus courageux de tous, cette histoire du 2 Décembre qui a fait appesantir plus lourdement sur lui la persécution : ce livre, proscrit comme son auteur, que les républicains parvenaient pourtant à faire pénétrer chez nous, sous l'Empire. Et c'est au cri de cette énergique conscience que s'est éveillée la conscience des générations nouvelles.

Un acte aussi, ce livre sur Toussaint-Louverture, que l'auteur achevait dans sa villégiature auprès de nous en Bretagne, et dans lequel il a voulu préciser, en l'appliquant aux faits mêmes de l'histoire, ses convictions et ses sentiments sur la place que la civilisation doit faire aux frères de couleur. Comment prétendrait-elle élever les sociétés nouvelles dans lesquelles la solidarité s'impose et entre lesquelles les communications se font si rapides d'un bout du monde à l'autre, — sans admettre ces principes de fraternité, de liberté, de bonté, hors desquels la souffrance et les calamités sont fatales pour tous, puissants ou faibles, pour les heureux comme pour les malheureux du jour, condamnés aux incessantes vicissitudes de la violence ? Toute guerre ne deviendrait-elle pas une guerre civile, quand les nations mèneront une vie commune de production et de progrès ?

Des actes, enfin, ces études, ces articles, cette fréquente intervention dans les questions et les services de bienfaisance et d'assis-

tance, dans les problèmes législatifs et administratifs concernant la criminalité, dans la fixation des conditions de répression, dans l'application du régime pénal et pénitentiaire. En tout, il faisait preuve de ce même souci dont il semblait obsédé : soulager ceux qui souffrent, relever ceux qui sont abaissés ; — « besogne, disait un railleur, qu'il aimait mieux décidément ne pas laisser à Dieu. »

Et comment s'étonner d'une obstination si invincible en ce caractère, chez un enfant de cette race alsacienne, — au cœur tendre, à la tête dure, — dont l'entêtement, plus fort que la force, est une vertu sublime dans le malheur, la plus sûre vertu pour le succès final ? Combien de faits ne sont nés que d'idées qui s'étaient obstinées !

Quelle leçon dans ces résultats d'une irréconciliable protestation de 20 ans contre l'aventure impériale, de la part de ceux qui avaient pu connaître le 18^e siècle par ses témoins et ses acteurs, et qui ont vu se préparer le 20^e, après le rétablissement définitif de la République ! La lumière de telles figures n'éclaire pas seulement une génération et un pays, mais toute une époque.

La vie de Schœlcher représente la lutte d'un homme et d'un groupe d'hommes pour l'affranchissement humain, la résistance à l'oppression, au nom de la conscience ; et cette conscience, il la voulait ferme et nette, dans les autres comme en lui-même. Ainsi se marque l'unité de la carrière qui s'est déroulée sous la royauté blanche ou tricolore, sous les gouvernements provisoires, sous l'Empire et la République, dans l'année terrible, à travers les guerres étrangères et les guerres civiles, les dernières tentatives monarchiques ou autres, les crises et les épreuves de tout genre, — pour l'accomplissement de l'œuvre républicaine : La rénovation du pays et l'entier affranchissement de la nation.

Dans le salut que les manifestants du 2 Décembre 1893 adressaient à Schœlcher comme le dernier adieu qu'il dût entendre, ils lui disaient : « Partout où vous avez trouvé la souffrance et l'oppression » vous avez agi, agi de toutes vos forces, sans considérer si votre » action était périlleuse pour vous, sans chercher seulement si elle » avait chance de succès. Car vous aviez l'idéalisme du devoir. Cette » bonté, cet amour de l'humanité, vous l'avez étendu aux êtres de » toutes races, sans vous soucier plus de la couleur que de l'origine, » à tous les déshérités, à tous les souffrants, même à ceux qui sont » des coupables ».

— Oui, mais jamais à des coupables triomphants. Car il a mis son honneur à attaquer ceux-ci.

Quelles qualités diverses, parfois contradictoires, en apparence, se conciliaient en lui, pour constituer une personnalité d'originalité si puissante et de si absolue sincérité !

Ce souci de la conscience, il ne le séparait pas du soin presque méticuleux de sa personne ; d'une sorte de gentillesse démocratique et, comme on disait, d'aristocratie humanitaire. Avec une politesse scrupuleuse, une impétuosité parfois brusque ; une bravoure sans bravades ; l'habitude et le goût des armes, sans affectation du genre militaire chez ce colonel d'artillerie « *in partibus* » ; un patriotisme profond, mais sans emphase. Et quels souvenirs l'unissent encore, en 1870, à Paris, avec son ami, Victor Hugo, qui portait, lui aussi, le képi de garde national.

Encore ne fallait-il pas trop se fier au calme apparent que l'indignation pouvait briser tout à coup. Quelle correction d'attitude, quelles exquises façons d'homme du monde, qui ne faisaient pas tort aux sentiments tendres et aux convictions ardentes de l'émancipateur des nègres et du défenseur du peuple !

L'idéalisme ne se manifestait pas seulement en lui pour la politique et les problèmes sociaux. Il s'est traduit en son goût raffiné pour l'art. Témoin cette passion pour la musique, qui l'émouvait jusqu'au fond de l'âme, et à laquelle il a consacré non pas seulement des loisirs d'amateur, mais des travaux d'érudit et des collections précieuses. De même pour la gravure, dont il avait également fait de si curieuses collections ; pour la statuaire, dont il avait tant de reproductions autour de lui ; pour les livres, dont il avait patiemment enrichi sa maison.

C'est encore à des actes généreux qu'ont abouti ces passions, ainsi qu'en témoignent les richesses qu'il a données aux bibliothèques coloniales, — (la pauvre Martinique, qui a tout perdu, ne s'en souvient que trop) ; — à la Bibliothèque Nationale, à celle du Conservatoire de Musique, etc. Donner équivaut à placer, à se placer soi-même et à placer ce qu'on a de cher, en autrui. On ne fait rien durer qu'en le donnant.

Ce bienfaiteur public, qui n'ambitionnait pas le pouvoir et les clientèles qu'il procure, qui, par dignité fière, ne courtisait pas la popularité, a récolté cependant les affections les plus vives et les plus durables. Comment ne pas rapprocher de nous celles qui semblent le

plus lointaines, celles des compatriotes créoles, qui révèrent en lui un père, le père de leur liberté, initiateur de leur avenir? Quoi de plus touchant que cette tendresse réciproque, qui a paru redoubler en ceux qui vivent pour celui qui a vécu? Toujours reste béni le nom de Schœlcher dans les plus humbles cabanes des Antilles.

Comme la fidélité dans la défense du droit avait triomphé du temps et de la distance, l'affection aura triomphé du temps et de la distance. Mais la distance sera bientôt abolie. Reste l'éloignement dans la mort, et vous prouvez, Messieurs, comme ce monument atteste qu'on en peut triompher. Il n'est pas d'anéantissement pour ceux qui sont aimés.

Schœlcher vit parmi nous. C'est une bonne action et une œuvre utile que d'avoir fixé son image ici, surtout peut-être pour les nouveaux de la vie; car ils ont besoin de savoir ce qu'ont déjà coûté les conquêtes dont ils jouissent, qu'il s'agit de garder et de continuer. Privées où publiques, la reconnaissance et l'affection s'accordent avec l'intérêt. Déshonnête, mais inepte, est celui qui les sépare.

Devant ce monument funéraire et vivant, les anciens amis de Schœlcher ne peuvent que rappeler la simple inscription qu'ils avaient apportée pour lui, à Houilles, en 1893. Car ses remerciements même ont consacré cette inscription; alors qu'il regardait, avec la sérénité où l'on pressentait déjà la mort, s'achever le siècle qu'il avait vu commencer; et dans cette sérénité, que garde ici le bronze, était la récompense d'une existence de travail et d'honneur.

A Victor Schœlcher

» En témoignage de la reconnaissance publique et de
» la profonde affection

» Dues à celui dont la longue vie a été consacrée à la
» fondation de la République, à la conquête de la liberté
» et à la défense du droit, au service de la patrie et à la
» cause de l'humanité.

» Paris, le 2 Décembre

« 1851-1893 »

Enfin le Ministre de la Marine se lève à son tour et prononce le discours suivant dans lequel il retrace, lui aussi, la vie de Schœlcher « dont l'admirable unité n'avait pas été diminuée par un our de défaillance »; celle d'un homme de bien vers lequel mon-

tent aujourd'hui les hommages dus à un grand caractère et à un bienfaiteur de l'humanité.

« C'est pour moi, dit-il, un honneur, dont je suis profondément touché, d'avoir été appelé à inaugurer le monument qui consacre la grande mémoire de Victor Schœlcher. Je me rappelle, non sans orgueil, qu'au temps de ma jeunesse, il voulait bien m'appeler son ami. Les hommes de mon âge ont vu disparaître un à un les survivants de cette génération du début du siècle dernier, penseurs, poètes, orateurs, historiens, artistes, héros des grands combats pour le peuple et pour la liberté, qui ont élevé l'éclat du génie français, aussi haut qu'il avait jamais été porté. Schœlcher nous avait quittés après une existence dont l'admirable unité n'avait pas été diminuée par une minute de défaillance. Grâce à la grande artiste à laquelle nous devons après tant d'autres monuments républicains, ce beau monument, nous le retrouvons vivant dans sa gloire, de la seule vie qu'il ait espéré au-delà du tombeau, celle que donne aux hommes tels que lui, l'admiration de la postérité.

Vous savez ce que fut Victor Schœlcher. Il arrive à l'âge d'homme, avec le goût des arts et une petite fortune qui lui assurait une large aisance. Dès la première heure, il appartient tout entier à la cause des déshérités. Dévoué, jusqu'à la mort, à l'idéal que nous ont légué nos pères de la Révolution, il se jette dans la lutte soutenue contre les réactions qui se succèdent. D'abord la Restauration, reconquise par les Jésuites ; puis l'étroit égoïsme censitaire de la royauté de Juillet. Il est des premiers dans cette génération de haute intelligence et de grand courage, qui renoue, dans la France de 1830, la tradition de 1792. Mais, tout en continuant avec ses compagnons d'armes, l'assaut ininterrompu, sous lequel la monarchie va crouler, il s'est assigné une tâche particulière. Ce qui le révolte, c'est la monstruosité de l'esclavage : la vieille loi abominable, qui fait de la créature humaine la propriété d'une autre créature humaine, a survécu dans les colonies civilisées. Schœlcher engage contre elle un combat de tous les instants. C'est à cette lutte qu'il a voué sa vie. Pour s'armer, il fait voyage sur voyage, et va sur place étudier dans toute sa hideur le reste du passé qu'il a juré d'abolir. Je me rappelle encore une anecdote qu'il m'a racontée sur son voyage de 1840 aux Antilles.

Alexandre Dumas père était alors dans tout l'éclat de sa réputation : on ne voyait pas encore en lui le joyeux et inépuisable conteur,

mais le poète dramatique qui avait fait pleurer le monde entier, avec les amours d'Antony et d'Adèle. Un jour Schœlcher, reçu chez un des grands propriétaires de la Martinique et de la Guadeloupe, discutait les furieux préjugés de couleur de la maîtresse de la maison, qui était d'ailleurs une créole charmante. « Voyons, Madame, lui dit-il, si vous étiez dans un bal, à Paris, et si Alexandre Dumas vous invitait à danser, vous refuseriez donc à cause du sang qui coule dans ses veines ? La dame pâlit et lui répondit : « Monsieur Schœlcher, nous vous recevons chez nous : je m'étonne que vous en profitiez pour faire des suppositions blessantes pour moi. » Voilà à quelle aberration peut conduire la survivance obstinée des idées les plus absurdes du passé.

L'heure allait enfin sonner, où la plus belle des victoires allait couronner de longs efforts. La révolution de Février éclate : en trois jours, tout ce monde soi-disant pratique des intérêts d'argent appuyés au trône bourgeois de Louis-Philippe, tombe sans rien laisser derrière lui : pas une idée, je pourrais presque dire : pas un souvenir dans cette nation, qu'ils avaient gouvernée pendant 18 ans. Le pouvoir passe aux Républicains ; mais quel pouvoir ! vacillant au souffle de révolte qui a emporté la monarchie, entouré de tous les anciens serviteurs du régime déchu, obligé de s'improviser en pleine tempête, tous ses organes et tous ses personnels, sans racines et sans expérience du gouvernement, et cela, au milieu d'une crise économique sans précédent, qui arrête tous les travaux et répand partout la misère. C'est dans ces conditions qu'une poignée d'hommes, à leur tête un poète lyrique, dans leurs rangs un grand savant, un ouvrier, un écrivain socialiste, doivent à la fois conjurer les orages qui se forment de toutes parts, faire accepter à la France une révolution à laquelle elle n'est pas préparée et qu'elle n'a accomplie que dans un moment de dégoût, et faire à la hâte leur œuvre de législation !

Ce sont des hommes d'idéal, habitués à vivre dans les nuages, ignorants des nécessités pratiques, dont le souci est la première préoccupation des gens sages ; oubliant qu'il faut doser suivant la formule homéopathique les changements à une vieille société qui a ses habitudes prises ; et les voilà qui imposent tumultueusement au pays toutes sortes d'utopies : le suffrage universel, la suppression immédiate de l'esclavage, le droit du travail aux sociétés coopératives, que sais-je encore ? Tout ce que des hommes d'État de l'école sérieuse auraient fait graduellement, parcelle par parcelle, en cinquante ou soixante ans, à proposer qu'ils eussent été aussi vite.

Ces hommes d'idéal ont plus fait, en quelques semaines, que les autres gouvernements n'en font d'habitude en un quart de siècle. Et voyez le miracle bien fait pour confondre la science des hommes d'Etat! Je disais que quand un souffle d'orage les avait jetés au pouvoir, la France n'avait fait la République, que par surprise, et dans un mouvement de colère passagère; on ne l'a vu que trop tôt, la minorité solidement républicaine ne représentait qu'un élément insignifiant de la nation. Aussi pouvait-on prévoir que les partis de réaction viendraient à bout de cette république à laquelle le pays était à peine préparé. Elle a succombé en effet, sous les coups d'un dictateur. Mais les réformes, accomplies en quelques semaines, n'avaient pas eu des effets moins puissants; et sitôt que le régime du coup d'Etat vint à chanceler, que vit-on? Les partis des autres gouvernements tombés existaient à peine; des siècles d'une glorieuse royauté n'avaient laissé de royalistes que dans quelques coins de la France, l'Orléanisme était oublié du peuple; et c'était l'idée républicaine, l'idée républicaine seule dont les racines s'étaient étendues et fortifiées dans les profondeurs de la nation!

Tel avait été le résultat de quelques semaines de pouvoir aux mains de la politique d'idéal. Peut-être ces souvenirs prouvent-ils qu'une telle politique n'est pas si absurde que quelques-uns le croient.

Dès les premiers jours, Victor Schœlcher avait accompli son œuvre: Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies, il avait, dès le 4 mars, obtenu du Gouvernement le décret suivant:

« Au nom du peuple français, le gouvernement provisoire de la République considérant que nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves, décrète: une Commission est instituée auprès du Ministre provisoire de la Marine et des Colonies, pour préparer dans le plus bref délai l'acte d'émancipation immédiate dans toutes les colonies de la République. »

Notez cette expression: « le Ministre provisoire de la Marine... »; on voit tant de ministres considérés comme définitifs (autant que ce mot est applicable à un portefeuille) ne laisser derrière eux que du provisoire, parce qu'ils ont vécu d'expédients et parce qu'il n'y a de durable que ce qui est fondé sur une idée, qu'il faut bien, par compensation, trouver un ministre provisoire qui ait fait du définitif.

Vous savez par quel fatal et irréparable entraînement le suffrage universel livrait, peu de mois après, à nos pires ennemis la souveraineté, la République et la France. Le peuple, enivré de la

légende napoléonienne, s'abandonnait au prince d'aventures qui allait être l'homme du 2 Décembre, pour devenir plus tard l'homme de Sedan. Schœlcher fut parmi les plus énergiques, parmi ceux qui soutenaient hélas ! en vain... le bon combat, sur les bancs de cette glorieuse Montagne où siégeaient tant de grands esprits et tant de grands caractères, depuis Victor Hugo et Edgar Quinet, jusqu'à Jules Favre, Charras et Pierre Leroux. Le guet-apens se préparait dans l'ombre. Ai-je à rappeler quelle affreuse aube d'hiver, mortelle pour la Liberté et pour la Patrie, éclaire les proclamations du coup d'Etat affichées dans la nuit, et les baïonnettes des soldats tournés contre la loi ? Les défenseurs du droit, du droit écrasé dans le sang, au milieu d'une population découragée et indécise, construisent une barricade, où ils attendent la troupe, ceints de leur écharpe de représentants du peuple. La troupe arrive; elle a cette poignée de héros au bout de ses fusils, derrière leur faible rempart improvisé. La seule idée de Schœlcher est d'avertir les soldats du crime qu'ils commettent. Et il monte tranquillement sur la harricade, pour les haranguer, s'offrant aux coups de toute sa hauteur. La réponse, c'est le commandement de « feu ». Les balles sifflent autour de lui. Tout semble indiquer que les soldats, qui marchaient à regret, n'ont pas voulu l'atteindre, et que c'est ainsi qu'une balle a été frapper Baudin derrière lui.

La génération à laquelle Schœlcher appartenait étonnait par son intrépidité tranquillement indifférente au péril. Les hommes de foi de ce temps là, héritiers des braves de la Révolution et du premier Empire, eux-mêmes combattants de Juillet 1830, des émeutes qui suivirent et des journées de Février, étaient devenus familiers avec les balles et les boulets, comme de vieux soldats ; pendant le siège et pendant la Commune, plus d'un jeune a vu avec stupéfaction tel vieillard paisible, assurément étranger à tout sentiment de fanfaronnade, mais qui avait appartenu à ces temps héroïques et qui en gardait les habitudes, continuer une conversation au milieu du sifflement des projectiles, sans avoir même l'idée de se déranger. Nul n'eut, plus que Schœlcher, ce courage simple qui regarde la mort en face sans un tressaillement.

Peu de jours après, cherché par la police impitoyable du crime triomphant, il arrivait en Belgique sous le déguisement le mieux fait assurément pour ne point le laisser reconnaître : habillé en prêtre. Alors, commencèrent pour lui les 18 ans d'exil, imposé d'abord, volontaire ensuite, quand ses amis et lui repoussèrent du pied avec mépris l'amnistie

que l'Empire avait l'insolente prétention de leur octroyer. Le régime sorti du 2 Décembre a droit à une gloire spéciale : il a eu la plus belle proscription de l'histoire. La France, garrottée par lui, voyait au loin, par delà la frontière, le meilleur de sa pensée et de sa poésie. C'était de l'étranger que venaient les chefs-d'œuvre de la langue française, depuis les *Châtiments*, et la *Légende des siècles*, jusqu'aux *Misérables* et aux *Travailleurs de la mer*. C'était de l'étranger que Quinet et Louis-Blanc envoyaient à leur pays leurs deux admirables histoires de la Révolution et tant d'autres œuvres magistrales. Schœlcher méritait l'honneur de faire partie de ce groupe d'illustres bannis, qui ne sont rentrés dans leur patrie qu'avec la loi et avec la République.

Tel il avait été jusqu'à la chute de l'Empire, tel il resta jusqu'à sa dernière heure. Il n'était pas du nombre des combattants que désarment à la longue la vieillesse, la lassitude ou la satisfaction des victoires déjà remportées. Soit dans Paris assiégé, où il commandait l'artillerie de la garde nationale et où il restait de ceux qui au milieu de tant de découragements gardaient toujours brûlante la noble passion de la défense à outrance, soit pendant la guerre civile, alors qu'il se refusait à traiter en ennemi le grand Paris républicain d'alors, soit dans l'interminable durée de l'Assemblée au jour de malheur où son énergie, unie au respect dont ses adversaires mêmes l'entouraient, était une des meilleures forces du parti avancé, nous n'avons pas cessé de reconnaître le Schœlcher des anciens jours que l'âge n'avait pas entamé. Je me rappelle encore le temps où nous réclamions de notre parti républicain victorieux la mise en pratique des principes et l'accomplissement des réformes dont la pensée avait soutenu les courages des nôtres dans les heures de lutte. Nous avions eu la bonne fortune de remettre notre drapeau dans les mains de Schœlcher : il l'a porté jusqu'au bout.

Il me semble que je vois encore ce grand vieillard grave, doux et sévère, soigneux, méticuleux, droit dans sa haute et maigre stature avec sa taille serrée dans sa redingote aux longs plis drapés, d'une coupe invariable, renouvelée du temps de Louis-Philippe, et ses longues jambes perdues dans un ample pantalon flottant à la mode de 1840 : comme s'il avait voulu porter jusqu'au bout le costume des temps héroïques. Un mot d'une familiarité un peu trop triviale, échappé dans la conversation, exaspérait son esprit de scrupuleuse convenance.

Je crois qu'il n'a jamais laissé sortir de ses lèvres une parole brutale, si ce n'est quand on s'attaquait à ses profondes convictions de libre penseur matérialiste ; mais alors il ne connaissait plus de mesure. Je l'en-

tends encore à l'Assemblée de Versailles, un jour qu'à propos des enterrements civils, un clérical de la droite criait à nos amis : « Vous mourrez comme des chiens » ; j'entends encore cet homme mesuré, correct, cérémonieux entre tous, quand se levant tout droit, il répondit : « Vous, vous mourrez comme des imbéciles ».

Il apportait tant de passion dans ses opinions, non seulement sur la religion révélée, mais encore sur Dieu et la vie future, que c'était là son perpétuel sujet de querelles avec son intime ami Victor Hugo. Lequel des deux avait raison ? C'est le secret du problème de l'infini, qui ne dira jamais son mot à l'esprit humain. Mais quelle que soit la vérité, cet égard, la vie d'un Schœlcher contient un bien haut enseignement. Où sont donc ceux qui ravalent la conscience humaine, jusqu'à prétendre qu'il n'y a plus de morale, là où il n'y a plus de foi dans une autre vie ? Comme si l'honnêteté ne pouvait être qu'un placement intéressé, et en quelque sorte usuraire, sur les récompenses de l'autre monde ? Voilà un homme qui a été toute sa vie passionnément, je pourrais dire fanatiquement convaincu, qu'après son dernier soupir il ne resterait rien de lui que sa mémoire et qu'il n'existait nulle part aucun être supérieur qui payerait en béatitude éternelle les bonnes actions qu'il aurait accomplies. Il a tout bravé pour consacrer toute sa vie à ce qu'il considérait comme la vérité : lui, né dans les rangs des heureux, il a tout sacrifié pour se donner à la cause de ceux qui souffrent : lui qui était persuadé que la mort était le néant, il a toujours été au-devant de la mort en souriant, quand il croyait avoir un devoir à accomplir. Sa vie reste comme un modèle de désintéressement, de haute probité et d'incomparable héroïsme que peut-être les partis religieux pourraient nous envier. Vous voyez bien que la fidélité à l'idéal est assez puissante dans la nature humaine, pour n'avoir point besoin de l'appât des rémunérations célestes !

Sa gloire, c'est d'avoir à jamais détruit l'esclavage, partout où flotte le drapeau français. Il n'en est pas de plus haute. En menant à bien cette noble tâche, Schœlcher a accompli une œuvre française entre toutes ; il a suivi la tradition de la Révolution qui a donné sa plus haute expression au génie de notre patrie. On a dit et l'on répète que c'est le Christianisme qui a détruit l'esclavage : on l'a dit et on le répète, au mépris de tant de siècles, où l'institution de l'esclavage s'est abritée sous l'autorité du dogme chrétien, et de tant de théologiens qui ont trouvé des textes ou des sophismes pour en faire une institution de droit divin. L'histoire tout entière l'atteste, c'est l'éclatante phalange de nos penseurs du XVIII^e siècle qui a dénoncé l'esclavage à l'indignation publique. C'est notre Révolu-

tion française qui l'a aboli la première dans le monde. Voici le décret qui était voté le 16 pluviôse an II :

« La Convention nationale déclare aboli l'esclavage dans les colonies. En conséquence, elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, nés dans les colonies, sont citoyens français, et jouissent de tous les droits assurés par la Constitution. »

Il a fallu le génie inhumain de Napoléon pour revenir sur une telle mesure, et pour ramener à la dégradation de la servitude des milliers de malheureux qui avaient retrouvé leur dignité inaliénable d'hommes libres.

Certes, la Convention avait besoin de toute sa foi aux principes pour prendre cette grande mesure, devant laquelle la Constituante avait reculé. Les partisans des abus ne manquent jamais de prétextes de faits, sinon pour les justifier, au moins pour les perpétuer. On disait que nos colonies seraient perdues, le jour où l'esclavage serait brusquement aboli. Il y a plus ; les doctrinaires de la politique d'atavisme, les esprits timides qui reculent toujours devant les idées, au nom des circonstances, aiment à opposer cet exemple, si mal choisi par eux, aux prétendus utopistes qui veulent mettre les réalités d'accord avec les principes et citent sans cesse le mot d'une authenticité contestable qui aurait été prononcé dans cette discussion : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! Eh bien ! voici la leçon de choses que leur ont donnée les faits, que Schœlcher a tenu à mettre en lumière dans un de ses meilleurs livres, et qu'on fera bien de méditer, chaque fois qu'on hésitera au nom d'intérêts pratiques contestables devant la vérité morale. L'abolition de l'esclavage avait donné à la France la possession de Saint-Domingue tout entier. Le rétablissement de l'esclavage nous a, à tout jamais, perdu la plus belle et la plus vaste de nos possessions des Antilles : tant il est vrai que c'est dans les idées hautes et justes, que la pratique politique trouve sa véritable force !

Schœlcher a eu aussi à combattre sans cesse contre ces mêmes prétextes : s'il n'avait pas été là, peut-être le Gouvernement provisoire eût-il arrêté à quelque demi-mesure, à quelque lente réalisation, que le 2 Décembre auraient interrompues. Que dis-je ? Il a dû continuer son œuvre toute sa vie. Elle n'est pas encore terminée. C'est le préjugé de couleur qui a la vie dure et tente de reprendre le dessus : c'est le fatal entraînement, qui fait que, sous le soleil brûlant des climats exotiques, le conquérant européen, sorti du milieu qui maintient ici notre équilibre moral, enivré de son pouvoir sans contrôle, se laisse aller à traiter les populations indigènes comme des animaux d'une espèce spéciale, et se

montre parfois plus barbare que les barbares qu'il a à sa merci. Nous avons vu Schœlcher lutter jusqu'au bout contre ces retours offensifs du vieil esprit, et, après avoir aboli l'esclavage, travailler sans cesse à en effacer les dernières traces.

Je le répète : il fut par là français entre tous. Il faut bien le redire dans un temps où nous avons vu une partie de nos contemporains essayer de ressusciter entre les hommes les haines les plus barbares du moyen-âge, et de réveiller, au nom de leur frivole scepticisme, des passions à peine excusables chez les moines fanatiques des siècles anciens. Et ils ont usurpé le nom de la patrie française pour ressusciter les monstruosités les plus contraires à son génie et à sa gloire. C'est l'honneur et c'est aussi la force de notre généreuse nation, dans son large et puissant rayonnement de sympathie, d'avoir mieux compris qu'aucune autre la grande fraternité humaine et d'accueillir tous les hommes, sans leur demander d'où ils viennent et quel sang coule dans leurs veines, sous son ciel de liberté et d'égalité. La gloire de Schœlcher est d'avoir attaché son nom à cette idée nationale : l'histoire ne l'oubliera pas. »

M. Camille Pelletan a remis ensuite les distinctions suivantes :

Officier de l'Instruction publique. — M. Tard, professeur à l'Union française de la jeunesse, à Houilles.

Officiers d'académie. — MM. Lecaron, architecte du monument ; Launay, avoué près le Tribunal civil de la Seine, Secrétaire du Comité d'initiative et Guignet, Secrétaire de la Mairie de Houilles.

Chevaliers du mérite agricole. — MM. Bernardeau, Vice-président de la Société d'horticulture de Maisons-Laffitte et Monfray.

Et la cérémonie s'est terminée par une visite à la maison qu'habita Victor Schœlcher pendant les dernières années de sa vie.

Le soir, à 7 heures, un banquet populaire réunissait autour du Ministre une nombreuse assistance dans laquelle on

remarquait MM. les membres du Conseil municipal et ceux du Comité d'organisation, MM. Lecaron, architecte du monument, Gustave Mancel et Launay, membres du Comité d'initiative, les Commissaires spéciaux de Versailles et d'Argenteuil, etc., etc.

A la table d'honneur, M. Camille Pelletan avait à ses côtés MM. Gerville-Réache, vice-président de la Chambre des députés et Kieffer, maire de Houilles. Y avaient également pris place MM. Bousquet, représentant le Ministre des Colonies, Berteaux et Brunet, députés, M. Poirson, préfet de Seine-et-Oise, le contre-amiral Campion, chef d'état-major de la marine, M. Faucon, sous-directeur honoraire au ministère de la marine, M. Galli, Conseiller général du canton d'Argenteuil, Mme Syamour (la statuaire) le docteur Nicolas, ancien sénateur d'Haiti, etc., etc.

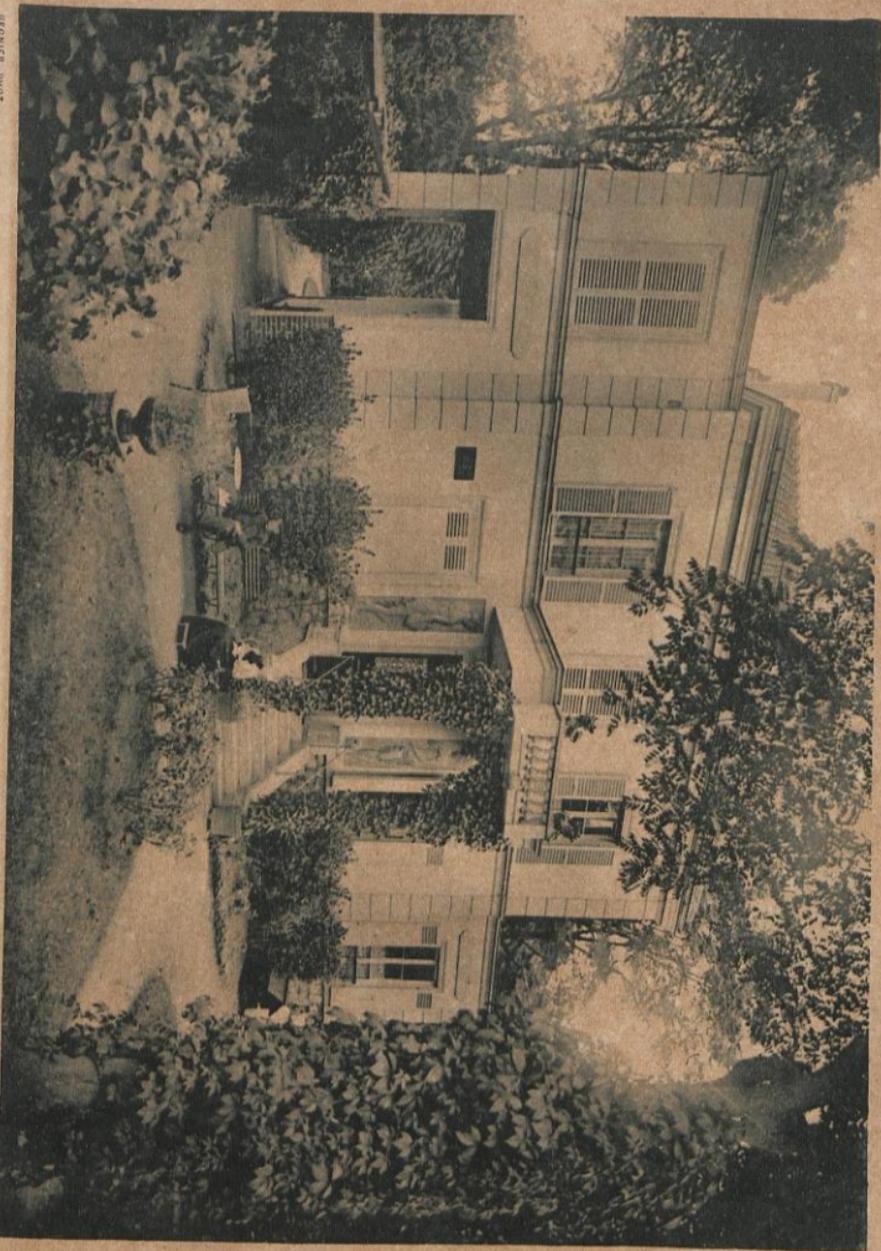
Au dessert, M. Gerville-Réache a porté un toast à M. Pelletan et au cabinet Combes, qui, après avoir achevé son œuvre de laïcité, saura accomplir les réformes sociales.

Puis, le maire, M. Kieffer, remercie le Gouvernement de l'hommage rendu à la mémoire de Schœlcher et il remercie le Ministre de la Marine, de l'honneur qu'il a fait à la Commune en venant présider la cérémonie. Il porte un toast en son honneur ainsi qu'aux Ministres qui ont bien voulu s'y faire représenter, à M. Gerville-Réache, Vice-président de la Chambre, Président du Comité d'érection du monument et aux membres du Comité, à M. Maurice Berteaux, « le vaillant rapporteur de la loi de deux ans », à M. Poirson, « l'habile administrateur du Département », à M. Gally, Conseiller général, à tous les présents et à la République.

M. Pelletan remercie M. Kieffer de ses aimables paroles, ainsi que des témoignages de sympathie et des souhaits qu'il a reçus.

« Nous ne fléchirons pas, dit-il, dans la lutte engagée contre le cléricalisme ; la République serait un vain mot si elle ne comprenait pas l'œuvre des réformes sociales et je ne

REONEN, PHOTO.



HOUILLES — VILLA SCHELCHER

HELO E. LE DELLY, PARIS

resterais pas dans un gouvernement qui aurait oublié les bases essentielles du parti républicain.

» M. Combes n'y resterait pas davantage : la valeur du Président du Conseil, longtemps ignorée du parti républicain, de M. Combes lui-même, provient de ce qu'au lieu d'exercer le pouvoir avec malice, il l'exerce « à la bonne franquette »; il a mis en pratique cette idée bien simple que la politique consistait à rester avec ses amis.

» Pour moi, conclut le ministre, je ne demanderais pas mieux que de me retirer; mais nous voudrions savoir à qui nous passerions la main et ne pas céder la place à ceux qui vont chercher à droite des appuis pour satisfaire leurs impatiences. »

M. Pelletan termine en levant son verre à la commune de Houilles, au triomphe de la démocratie, du drapeau que nos pères ont su défendre et qu'il serait lâche d'abandonner.

M. Maurice Berteaux veut d'abord porter un toast pour remercier le comité d'organisation qui offre une fête si magnifique dont il a eu toute la peine, alors que les invités en ont tous les honneurs, et il remercie tout spécialement M. Faucon, qui s'est montré un des plus dévoués en cette circonstance.

Notre député fait aussi l'éloge de Houilles, la ville républicaine qui a fait à son ami Camille Pelletan, Ministre de la marine, un si chaleureux accueil, dont pour sa part il est fier et heureux.

Il porte un toast à la Ville de Houilles et au Ministre républicain.

M. Brunet porte un toast au vaillant député de Seine-et-Oise : « Le Ministre, dit-il, faisait allusion tout à l'heure à un appel vibrant aux amis républicains. A ce moment, tous les yeux se porteront non seulement sur Gerville-Réache, mais encore sur l'homme loyal et dévoué, rapporteur de la loi de deux ans, sur le bon citoyen, le vaillant démocrate et député, qui sera un jour un bon ministre. »

Le banquet ayant pris fin, un cortège s'est formé pour reconduire le Ministre et les invités à la gare et c'est au milieu de nouvelles acclamations que M. Camille Pelletan et les personnages qui l'accompagnaient ont repris le train pour Paris.

Une retraite aux flambeaux, organisée par les commerçants, a parcouru les principales rues de la ville, terminant ainsi cette belle et mémorable journée républicaine.

M. Séville, ancien Administrateur des affaires civiles en Indo-Chine, devait également prendre la parole, à la cérémonie d'inauguration du monument Schœlcher, comme délégué du Syndicat de la Presse coloniale et du Comité de la Ligue pour la défense des droits coloniaux.

Il en a été empêché par une circonstance toute fortuite.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire son discours. On en trouvera le texte dans les *Annales diplomatiques et consulaires*.

